

# Bulletin d'inscription 2019-2020

CABINET DE MOINS DE 11 SALARIÉS   
 CABINET DE 11 SALARIÉS ET +   
 EXPERT-COMPTABLE NON SALARIÉ

**IMPÉRATIF**  
Cocher la case  
correspondant  
à votre situation

À retourner au :  
 CERECAMP « Le Belvédère » 11 boulevard des Récollets CS 97802 - 31078 TOULOUSE Cedex 4

**N'utiliser qu'un bulletin par participant et par action de formation**

Faire un chèque par action de formation à l'ordre du CERECAMP

N° Siret : .....  
 Cabinet ou Société : .....  
 Nom et prénom du responsable : .....  
 Adresse : .....  
 Téléphone : .....  
**Mail du participant (obligatoire) :** .....

Inscription des personnes suivantes, après avoir pris connaissance **des conditions générales au verso** :

Date	Titre du séminaire	Nom et Prénom du participant	Qualité	Prix H.T.
A ..... Le .....			Total H.T.	
Signature et Cachet (obligatoire)			T.V.A. 20 %	
			Total T.T.C.	

**IMPORTANT** : En raison de la réforme de la formation professionnelle  
 nous ne pratiquons plus la subrogation de paiement OPCA/OPCO  
 Le règlement direct est donc obligatoire pour toute inscription

A la réception des documents, un email de confirmation d'inscription vous sera envoyé.  
 10 jours avant la formation, la convocation sera envoyée par mail afin de télécharger le support.

***Cette inscription doit nous parvenir 1 semaine avant la date de la formation  
 et elle n'est définitive que si elle est signée et tamponnée***

C . E . R . E . C . A . M . P .  
 CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE DES EXPERTS-COMPTABLES ET DES  
 COMMISSAIRES AUX COMPTES DE MIDI-PYRENEES.

11 boulevard des Récollets  
 31078 TOULOUSE CEDEX 4  
 Tél : 05.61.14.71.63 - Fax : 05.61.55.33.29 - email : cerecamp@oec-toulousemp.org  
 N° EXISTENCE 73-31-00553-31

## Formations expert-comptable et collaborateur

### Conditions générales

---

- A) L'inscription est définitive lors de la réception du bulletin d'inscription signé et tamponné. Un chèque doit être établi individuellement pour chaque thème choisi.
- En parallèle, une demande préalable doit être faite auprès des organismes de remboursement.
- En cas d'annulation effectuée dans les 7 jours précédant le début du stage ou d'absence quelle qu'en soit la cause, 30 % du montant des frais de participation resteront acquis au CERECAMP.
- Dans le cas où un participant ne pourrait y assister, le cabinet conserve la possibilité de substituer au participant prévu à l'origine, un nouveau participant ayant les mêmes besoins. Toute demande de substitution doit être confirmée par écrit (e-mail ou courrier) par le cabinet.
- B) Le CERECAMP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation jusqu'à cinq jours avant la date de la formation faute d'un minimum de participants.
- Dans le cas de l'annulation, nous vous remboursons la totalité de la somme versée lors de l'inscription.
- C) Pour les personnes participant à titre individuel et à leurs frais, l'article L 920-13 du Code du Travail dispose que :
- **RÉTRACTATION :**
- Elles peuvent exercer un droit de rétractation par lettre recommandée avec AR dans les dix jours qui suivent la signature du présent bulletin. Dans ce cas, aucune somme ne leur sera réclamée au titre de la présente formation.
- A l'expiration du délai de rétractation, il sera demandé un acompte égal à 30 % du prix du stage, le solde étant échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation. En cas d'interruption d'un séminaire commencé, l'intégralité du prix est due.
- **RÉSILIATION :**
- Le cas de force majeure dûment reconnu pourra entraîner la résiliation du contrat de formation concerné ; dans ces conditions, les prestations effectivement dispensées seront dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.
- D) Sauf indication contraire, le coût de l'action ne comprend ni l'hôtellerie ni la restauration.
- E) Facture et attestation, établies par le CERECAMP, vous seront délivrées après la formation.
- F) Données personnelles : Les données personnelles recueillies sont obligatoires pour votre inscription et le bon suivi de la formation souhaitée. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au CERECAMP (ainsi qu'au CFPC [statistiques anonymes] et à votre OPCO [facturation], le cas échéant). Nous vous rappelons que vous disposez, concernant ces données, des droits suivants : portabilité, accès, rectification, limitation, opposition et réclamation pour motifs légitimes. Pour exercer vos droits auprès du CERECAMP, il vous suffit d'adresser un email à l'adresse suivante : [cerecamp@oec-toulousemp.org](mailto:cerecamp@oec-toulousemp.org).
- G) Tout accès documentaire ou support remis ou imprimable sont mis à disposition des participants à titre personnel.
- Ces documents ou supports ne peuvent en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'IRF CERECAMP.
- Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au participant.
-